



HAL
open science

Licence professionnelle Conduite de projets de travaux publics

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Conduite de projets de travaux publics. 2011, Université de Nantes. hceres-02039386

HAL Id: hceres-02039386

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039386v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université de Nantes

Demande n° S3LP120002368

Dénomination nationale : Travaux publics

Spécialité : Conduite de projets en travaux publics

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle forme des collaborateurs ayant une approche globale des opérations de travaux publics, de la phase de projet à la phase de conduite de travaux. Avec la connaissance des législations en vigueur, la formation apporte les compétences pour préparer, réaliser et gérer des contrats de travaux. Les métiers visés sont des postes à responsabilité au sein d'une entreprise, d'un bureau d'ingénierie, de maîtrise d'œuvre ou de maîtrise d'ouvrage privée ou publique : conducteur de travaux ; responsable de projet et/ou d'études ; chargé d'affaires. La formation est dispensée à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Nazaire.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	25
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	3 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	99 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	46 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 1 enquête nationale 3 enquêtes à 12 mois de l'établissement	94 % de 77 à 97 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence est située dans un environnement régional très favorable. Elle bénéficie du soutien de la fédération des travaux publics et des entreprises locales du secteur. Les professionnels sont très présents ; ils participent activement aux enseignements et le secrétaire de la fédération régionale des travaux publics préside le conseil de perfectionnement. Un grand nombre d'étudiants obtient un contrat de travail grâce à l'immersion dans le monde professionnel qui s'opère par le stage. La licence enregistre dès lors de très bons taux d'insertion, avec une entrée rapide dans les métiers visés. Les niveaux de qualification à l'embauche sont cependant variables d'un diplômé à l'autre, s'échelonnant du technicien d'études et du chef de chantier au conducteur de travaux.

Par ailleurs, la formation est attractive auprès des étudiants issus de sections de techniciens supérieurs ou d'IUT mais il n'est compté que très peu d'étudiants ayant suivi un cursus de licences générales. La licence recrutant exclusivement en formation initiale, elle présente par son public des caractéristiques assez monolithiques. Le taux de réussite aux examens est cependant excellent, et l'organisation des enseignements est satisfaisante.



- Points forts :
 - L'implication et le soutien professionnels forts.
 - La très bonne insertion professionnelle.
 - L'excellente réussite aux examens.
 - Une organisation pédagogique satisfaisante.

- Points faibles :
 - Exclusivement en formation initiale.
 - Une très faible proportion de L2.
 - Des liens insuffisants avec l'université.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Face à la faiblesse du nombre d'étudiants issus de L2 dans la licence professionnelle, il conviendrait à présent d'aller au-delà de la réflexion engagée sur la mise en place d'un parcours préparant à l'intégration de ces étudiants, et de concrétiser très rapidement ce projet. Les liens avec les autres formations pourraient également être développés *via* la dynamisation des actions d'information ou la mise en place de projets personnels et professionnels en cursus de licence générale, par l'intégration dans l'équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs d'autres composantes de l'université. Il serait également utile de dynamiser la gouvernance en s'engageant dans la voie d'une ouverture à la formation continue et en alternance.